



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE DALHUNDEN
67770

Tél. 03.88.86.97.18. – Fax : 03.88.86.06.24.

Réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Sous la Présidence de M. Michel DEGOURSY, Maire.

La séance s'est tenue à huis clos pour répondre au protocole COVID-19

Présents : *Lorette PIHEN, Olivier SIX, Esther BUSSON, Christine KREMSEK, Éric MERKEL, Marie-Paule MOCKERS, Jean-Michel STRAUB, Guylène TIMMEL, Isabelle WAGNER, Stéphanie WOLFF*

Absents : *avec excuse : Didier VOELCKEL, Etienne ACKER, Jimmy BRUNET, Sylvie GLAVASEVIC*
sans excuse : Néant

Le conseil municipal désigne Marie-Paule MOCKERS en tant que secrétaire de séance

2020-07-48 – ONF – Programme des travaux d'exploitation et des travaux patrimoniaux

En date du 5 juillet 2020, une sortie forestière pour le conseil municipal était organisée en présence de Monsieur François SCHILLING, technicien Forestier Territorial. L'objectif de la sortie était la découverte de la forêt et de sa gestion par l'ONF.

Le conseil municipal a été sensibilisé au problème de la parcelle 1, fortement touchée par LOTHAR en 99 (hêtraie), régénérée naturellement en frênes et hêtres. Le hêtre n'a pas sa place en forêt rhénane (changement climatique) et le frêne est touchée par une maladie mortelle. Une plantation peut être envisagée avec l'aide de la SANEF, dans le cadre de mesures compensatoires COS. Aucune dépense pour la commune (coût : 30 000 € environ sur 4 ans). Les hêtres ont été marqués et l'ONF propose de les exploiter rapidement pour éviter que des arbres dépérissant tombe sur une clôture. Les parcelles 5 et 6, dont l'exploitation était prévue en 2020, seraient alors reportées en 2021.

Le conseil municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à signer le programme des travaux d'exploitation ainsi que le programme des travaux patrimoniaux (maintenance, sylviculture, infrastructure et accueil du public) concernant la Forêt Communale de Dalhunden.